

CHAPITRE 7

UN MAROC AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Depuis son accession au trône, le vendredi 23 juillet 1999, si le souverain a toujours prêté une attention particulière aux domaines politique, économique, culturel, et social²⁶⁶, il n'a pas pour autant délaissé la question essentielle de la sécurité. Lors de son discours adressé à la nation à l'occasion du 62^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple le 20 août 2015, il confirme que la sécurité du citoyen marocain est une priorité : « *Si Nous estimons que la mobilisation au service du citoyen est la finalité de toutes les politiques nationales, Nous plaçons sa sécurité et son intégrité en tête de Nos préoccupations* ». La dimension sécuritaire est d'autant plus importante qu'à l'instar des autres droits fondamentaux, la sécurité des citoyens est aussi une composante essentielle de la notion de droits de l'homme. Elle permet de maintenir la paix et la cohésion sociales ; elle est aussi l'une des conditions essentielles à l'exercice des autres droits. La sécurité a également un enjeu économique. En effet, l'impact économique²⁶⁷ du terrorisme en Afrique au cours des 10 dernières années à la date de de juin 2021 s'est élevé à 171 milliards de dollars, dont 13 milliards de dollars en 2019. Le coût économique de la violence terroriste a été multiplié par neuf depuis 2007.

Le Souverain, dans ces différents discours, est intervenu sur plusieurs sujets concernant de manière générale les questions de sécurité.

I - La sécurité : une place centrale dans le discours royal.

Le roi s'est positionné à plusieurs reprises sur les questions sécuritaires. Il en est ainsi de la lutte contre le terrorisme. Le 16 septembre 2001, par exemple, il a adressé un Message aux participants à la cérémonie œcuménique à la suite des attentats de New York et Washington. Il s'agit là de la première intervention royale sur la question de la sécurité internationale. À cette occasion, il condamna fermement ces attentats et exprima sa solidarité avec le peuple américain : « ...nous exprimons notre ferme condamnation de cette agression lâche et notre solidarité sans équivoque avec nos amis Américains pour qu'ils puissent traverser cette épreuve difficile et transcender les souffrances qu'elle a causées et qui sont partagées par tous les peuples épris de paix et hostiles au terrorisme sous toutes ses formes, quelle qu'en soit l'origine. Si nous exprimons cette position au sujet de ces événements, ce n'est pas seulement par référence aux liens historiques séculaires et aux relations de coopération solides qui unissent nos deux pays, mais également parce que nous avons en commun la croyance en l'unicité de Dieu, à laquelle le Tout-Puissant a appelé dans toutes les religions célestes, révélées à ses messagers pour guider les humains. »²⁶⁸. Il profite aussi de cette occasion pour rappeler que l'Islam est une religion de paix et de modération : « Si l'Islam est la religion de la paix, c'est parce qu'il emprunte la voie du juste milieu et de la modération tant en ce qui a trait au domaine spirituel que temporel, ainsi que dans tous les aspects de la vie, à commencer par la relation du Musulman avec son Seigneur jusqu'aux rapports qu'il doit entretenir avec autrui, Musulmans ou autres... En vertu de cette voie du juste milieu, l'Islam a toujours été en relation avec la facilité où il n'y a point de gêne... Aussi, l'Islam considère la guerre comme une violation de la paix, une nécessité à laquelle on ne se résout à recourir que pour la défense de la religion, de la patrie ou de la vie, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit de repousser l'agression et, dans ce cas, il la dénomme Jihad qui commence par l'effort sur soi et la contribution financière avant d'en arriver au combat pour lequel il établit des règles qui prémunissent contre tout dépassement ou injustice, sans concession, ni faiblesse, ni capitulation, et dans le cadre du recouvrement du droit, l'établissement de relations sur la base de l'égalité et la réciprocité avec pour fondement

des conventions, traités et chartes contraignants pour tous »²⁶⁹. Le 18 décembre 2001, quelques mois après les attentats du 11 septembre, le roi, dans un message adressé aux participants à la réunion interconfessionnelle de Bruxelles sur « La paix de Dieu dans le monde » déclare : « Ceux qui veulent nous opposer, culture contre-culture, religion contre religion, sont les prophètes de l'obscurantisme et de la régression. Ce sont ceux qui voudraient nous faire oublier que les religions du Livre, dans la foi en Dieu l'Unique et le message d'Abraham, ont toutes apporté à l'Homme, le message de la délivrance et du progrès... »²⁷⁰. Il s'agit d'un message assez clair condamnant l'obscurantisme religieux. Suite aux attentats de Casablanca du 16 mai 2003, dans un discours au peuple marocain le 29 mai 2003, il exprima toute sa colère en soulignant que « certains milieux faisant mauvais usage de la liberté d'opinion, se sont cantonnés dans une opposition systématique aux orientations des pouvoirs publics... L'heure de vérité a sonné, annonçant la fin de l'ère du laxisme face à ceux qui exploitent la démocratie pour porter atteinte à l'autorité de l'État, et de ceux dont les idées qu'ils répandent représentent un terreau pour semer les épines de l'ostracisme, du fanatisme et de la discorde. Le temps est venu aussi pour faire face aux désinvoltes et à ceux qui s'évertuent à empêcher les autorités publiques et judiciaires de veiller, avec la fermeté que requiert la loi, pour protéger l'intégrité et la sécurité des personnes et des biens... Ce combat sera gagné grâce à Notre stratégie globale, intégrée et multidimensionnelle... »²⁷¹. On remarque que, dans ses interventions, le Souverain ne se contente pas de condamner ces actes. Il met aussi en avant son positionnement sur ce qu'est l'Islam. Lors de son discours à la 12^{ème} session de la Conférence islamique au Sommet le 6 février 2013 au Caire, il adresse, par l'intermédiaire du Chef du Gouvernement M. Abdelilah Benkirane, un message dans lequel il condamne tous les actes terroristes se fondant sur l'excommunication et l'ostracisme « ...d'autant plus que ces agressions sont en contradiction avec les valeurs de l'Islam tolérant »²⁷². On note aussi que le souverain ne cesse de donner différentes pistes afin de lutter contre le terrorisme. En 2001, on note qu'il met l'accent sur la nécessité de « ...faire preuve de sagesse et de circonspection pour relever ces défis, dont, en premier lieu, celui de corriger l'image que se fait « l'Autre » de l'Islam et de mettre en relief sa mission civilisationnelle et son message de paix »²⁷³.

n 2002, il précise que la démocratie est l'instrument de lutte contre le terrorisme : « ... la voie du dialogue, de la tolérance et du respect du droit à la différence, est la meilleure démonstration que la démocratie demeure le moyen le plus efficace pour éradiquer le terrorisme, l'extrémisme et l'exclusion, et pour trouver des solutions pacifiques à toutes les tensions et tous les conflits, dans les différentes régions du monde... »²⁷⁴. Pour le souverain cette lutte passe aussi par une dimension étatique collective. À ses yeux, « il est donc impératif de mettre au point une stratégie globale intégrant la dimension sociale et le volet développement, outre les composantes éducative et religieuse, avec le rôle majeur qui leur revient dans la diffusion de la culture de la tolérance et de la modération... Les démarches de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme devraient s'appuyer sur des partenariats loyaux, une coopération sincère et le respect des engagements. C'est une responsabilité collective qui ne saurait faire l'objet de calculs égoïstes, de surenchères, de condescendance ou de dénigrement. C'est pourquoi la lutte contre ce fléau devrait s'appuyer sur une volonté collective forte et sur une coopération et une coordination bilatérale et régionale dans la conduite des actions opérationnelles sur le terrain. Elle nécessite, de surcroît, une combinaison de *stratégies nationales intégrées*. »²⁷⁵. Pour le Souverain, la lutte contre le terrorisme est multidimensionnelle. Le 30 juillet 2007, à l'occasion du 8^{ème} anniversaire de son accession au Trône, il explique que la stratégie de lutte contre ce fléau est à la fois sécuritaire, sociale et culturelle : « ... Nous veillons à l'assèchement des sources de ce fléau, en adoptant une stratégie globale et multidimensionnelle, prévoyant notamment le renforcement de la Sécurité nationale. Nous avons ainsi ordonné que celle-ci soit dotée des moyens matériels et des ressources humaines nécessaires. Dans sa globalité, Notre stratégie est basée également sur l'indispensable complémentarité synergique entre l'action dédiée au développement d'une part et, d'autre part, la création culturelle et intellectuelle, qui constitue un puissant ingrédient dans la lutte contre l'extrémisme et l'obscurantisme. Nous réaffirmons aussi la nécessité, pour les Oulémas, les intellectuels et leurs instances respectives, d'assumer les responsabilités qui sont les leurs en matière d'encadrement, d'orientation et de guidance... »²⁷⁶. Afin de lutter contre le terrorisme, il est selon lui nécessaire de travailler sur sa dimension régionale, c'est-à-dire afri-

caine. Cette idée ressort de plusieurs discours comme celui des 13 et 14 mars 2008 à Dakar, lors du 11^{ème} Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique, dans lequel il a appelé à « *mettre en place une stratégie globale de lutte contre le terrorisme, une stratégie fondée sur la coordination et la coopération régionales et internationales...* »²⁷⁷. En 2013²⁷⁸, il appelle les dirigeants musulmans en tant que représentants des peuples musulmans à défendre les valeurs pacifiques et modérées de l'Islam : « *Vous êtes, en tant que représentant des peuples musulmans, au premier rang de ceux qui peuvent récuser les allégations des détracteurs qui taxent l'Islam d'extrémisme et de violence, exploitant les dérives d'égarsés qui se sont départis des valeurs de tolérance de cette religion. Vous pouvez, pour y parvenir, œuvrer pour une meilleure connaissance des idéaux et des valeurs sublimes de l'Islam, car elles prônent la modération, la coexistence avec l'Autre, l'adhésion collective à la paix, et le rejet de toutes les formes d'extrémisme et de terrorisme, en favorisant, plutôt, la tolérance et la compassion mutuelle...* »²⁷⁹. La même année, il met en avant la solidarité du Royaume du Maroc avec les pays du Sahel contre toutes les formes de terrorisme. Il déclarait en ce sens : « *Le Royaume du Maroc, qui entretient avec les pays du Sahel et du Sahara des relations historiques séculaires, fondées sur la fraternité africaine immuable et les valeurs civilisationnelles communes, n'hésitera pas à leur manifester sa solidarité pleine et entière dans la défense de leur souveraineté et la préservation de leurs choix nationaux, contre toute forme de terrorisme pratiqué au nom de l'Islam qui, du reste, s'oppose à toute atteinte à la vie et aux sacralités.* »²⁸⁰ En 2015²⁸¹, il met l'accent sur les conséquences des actes terroristes en soulignant que malgré l'action des États « (...) il n'en reste pas moins que de nombreux pays continuent de subir les coups douloureux du terrorisme abject, qui n'a ni religion ni patrie. En effet, des bandes d'extrémistes et des groupes de terroristes persistent dans leurs menées méprisables, attentant à des vies humaines innocentes, sabotant les infrastructures économiques et détruisant les symboles multiséculaires du patrimoine et de la civilisation humaine. Ces hordes s'emploient à porter atteinte à l'intégrité territoriale des États, à ébranler la sécurité des peuples et la quiétude des populations, tout en sapant le tissu socio-culturel et les valeurs humaines qui les unissent. L'expansion inquiétante de ce fléau planétaire nous interpelle